



C.A.PRO.GA. La Meunière

COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DU GATINAIS LA MEUNIÈRE

Adresse de correspondance :
C.A.PRO.GA. - CS 50357
45125 MONTARGIS CEDEX

MAIRIE d'Amilly
Monsieur le Maire
3, rue de la mairie
45200 AMILLY

Objet : Constitution des pièces pour le montage du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Monsieur le Maire,

Suite aux dispositions relatives à la remise en état des installations classées en cas de cessation d'activité, tout nouveau dossier de demande d'autorisation relative à une ICPE¹ nécessite l'avis du maire de la commune concernée par le terrain sur les modalités de réhabilitation du site à la cessation d'activité.

Si, pour une raison ou pour une autre, C.A.PRO.GA La Meunière était contraint d'arrêter ses activités sur le site du Lieudit Saint Firmin des Vignes de la commune d'Amilly, celle-ci s'engage à réaménager les lieux afin qu'il n'y ait aucun danger pour l'environnement. L'ensemble du site serait dans ce cas mis en sécurité.

En cas de vente du terrain, l'acheteur serait informé des dangers ou inconvénients importants qui résulteraient de l'exploitation.

C.A.PRO.GA La Meunière s'engage, conformément à l'article R 512-39-2 et R512-39-3 du code de l'environnement, à remettre le site dans un état tel qu'il ne s'y manifeste aucun danger ou inconvénient pour l'environnement, notamment à :

- Evacuer tous les produits entreposés,
- Vider les volumes de stockage,
- Démontet et ferrailer toutes les machines ou les vendre,
- Evacuer tous les déchets vers un centre de traitement autorisé des déchets,
- Effectuer la première étape de l'étude des sols, c'est à dire une évaluation simplifiée des risques, afin d'évaluer la probabilité de contamination par des pollutions au cours du temps et de statuer sur la nécessité d'effectuer des recherches plus approfondies dont des forages de reconnaissance.

Nous proposons un usage futur de type industriel pour ce site et nous sollicitons de votre part un avis circonstancié conforme à ce qui est requis afin que nous soyons en mesure de présenter un dossier administratif complet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

A MONTARGIS, le 5 Octobre 2017

Signature

¹ I.C.P.E. : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

AMILLY, LE 17 OCTOBRE 2017



MAIRIE D'AMILLY
B.P. 909
45209 AMILLY CEDEX

SERVICES TECHNIQUES ET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE ENVIRONNEMENT
DOSSIER SUIVI PAR : MME GAGNON

TÉL : 02.38.28.76.53
COURRIEL : at.environnement@amilly45.fr

C.A.PRO.GA.
CS 50357
45125 MONTARGIS CEDEX

Nos réf : MG : 284/17

Objet : cessation éventuelle d'activité- Usage futur du site


Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier en date du 05 octobre 2017 par lequel vous sollicitez mon avis sur un usage futur de type industriel pour votre site situé 270 rue de la Coopérative dans l'éventualité d'une cessation d'activité.

Ce terrain est situé dans la zone UAB au Plan Local d'Urbanisme en vigueur, dédiée aux activités économiques industrielles, artisanales et commerciales.

Aussi je n'ai pas de remarques particulières quant à un usage futur de type industriel pour ce site.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Gerard DUPATY